



## Constat avec croquis erroné

Par **koala92500**, le **27/10/2010** à **13:56**

Bonjour,

j ai été tamponnée à l'arrière par un taxi alors que j'étais à l'arrêt car je voulais prendre une place de stationnement sur le cote.

sur le constat la personne a coché la case 8 "heurtait à l'arrière en circulant sur la meme file" et moi j ai coché la case 3 "prenait un stationnement.

cependant cette personne a mis sur le croquis une fleche qui va vers l'arriere pour mon vehicule. je pensais qu'il voulais dire "elle voulait prendre la place"!!

et la mon assurance me dit tort partagé !!!! à cause de cette fleche sur le croquis :( le taxi est injoignable et je me retrouve avec un demi malus et la moitié de ma franchise !!!

est-ce normal??

merci pour vos réponses

Par **chaber**, le **28/10/2010** à **06:48**

Bonjour,

Selon les cases cochées votre assureur applique le cas 43 de la convention IDA partage à

50/50

Compte tenu de votre case cochée "prenait un stationnement", plus la flèche de marche arrière, votre assureur aurait pu faire application du cas 50C de cette convention et vous imputant la totalité des responsabilités.

Par **koala92500**, le **28/10/2010** à **14:56**

par contre sur le croquis les véhicules ne sont pas identifiés par les lettres A et B, aucunes rues n'est précisées...puis-je le contester?

merci pour vos réponses

Par **koala92500**, le **28/10/2010** à **15:07**

excusez moi d'insister mais je viens de vérifier les cas cités 43 + 50 cela devrait faire 1.5 pour lui et 1 pour moi.

enfin si je comprends bien....

Par **chaber**, le **29/10/2010** à **06:36**

Le constat amiable étant signé des 2 parties est considéré comme parfait.

Vous avez coché la case "prenait un stationnement", le croquis est suffisamment explicité par la flèche indiquant votre marche arrière

les cas cités ne se cumulent pas, c'est l'un ou l'autre

Le nom de la rue n'aura aucune influence

Par **mimi493**, le **29/10/2010** à **10:12**

et toujours : ne jamais signer un constat, si vous n'êtes pas d'accord sur les cases cochées ou le croquis.